



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL LIGUE DU GRAND CASABLANCA



C.R.S.R & Q

PV N° 23 DU 17/03/2022

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mohamed QUERQOURI en présence de Monsieur Mohamed ABADI (secrétaire de la Commission) SAHIM TARIK – abdeltif N'DIAY

Ordre du jour :

- Homologation des rencontres
- Mutation
- Divers

1) Homologation des rencontres :

« Honneur 1 »

La 11^{ème} journée Honneur 1 groupe A du 06/03/2022

CLAM	00		AI	02	Homologuée
AJAM	01		AWR	03	Homologuée
ADSF	01	//	ANSN	02	Homologuée
CEA	01		TLM	00	Homologuée
ACSWZ	01		AJAS	02	Homologuée

La 11^{ème} journée Honneur 1 groupe B du 06/03/2022

USO	01		USCH	02	Homologuée
WOCO	05	//	CTSBS	01	Homologuée

L'équipe AJSA : Exempt.

CATS // AFDS

Vu le rapport de l'arbitre attendant que le match n'a pas eu lieu pour l'impraticabilité du terrain à cause des flaques d'eau sur l'ensemble du champ de jeu.

De ce fait la commission décide de faire rejouer le match à une date ultérieure.

AWNS // AADS

Les réserves régulièrement confirmées par l'équipe AADS portant sur la qualification, cumulation de 4 avertissements et expulsion sur les joueurs du club AWNS ayant participé à cette rencontre..

Après recherche dans les fichiers de la ligue, il ressort que les joueurs sont qualifiés à y participer.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir :

AWNS 02 = AADS 00

La 11^{ème} journée Honneur 1 groupe C du 06/03/2022

UMS	03	//	FCEA	00	Homologuée
AHRAM	01		ERM	03	Homologuée
ADQA	00		AMR	01	Homologuée
BADSS	02		MAC	01	Homologuée

L'équipe AJSMR : Exempt.

« Honneur 2 »

Mise à jour :

La 2^{ème} journée Honneur 2 groupe D du 27/02/2022

USSB // IHM

Suite à une infraction découverte par l'arbitre de la rencontre portant sur l'inscription d'un joueur inconnue à la place du joueur Youssef KHABBAZ Licence 233031 du club IHM.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club IHM enregistrant moins un point (-1) au classement général et une amende de 1000 Dh plus 4 matchs pour l'entraîneur Mustapha IHAHOU licence : 04000025, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe USSB enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 8^{ème} journée Honneur 2 groupe D du 06/03/2022

AWSM // REA

Vu le rapport de l'arbitre attendant que le match n'a pas eu lieu pour l'impraticabilité du terrain à cause des flaques d'eau sur l'ensemble du champ de jeu.

De ce fait la commission décide de faire rejouer le match à une date ultérieure.

« Honneur 3 »

Mise à jour :

La 5^{ème} journée Honneur 3 groupe C du 05/03/2022

SCCRN	01	//	CUB	00	Homologuée
-------	----	----	-----	----	------------

La 7^{ème} journée Honneur 3 groupe A du 05/03/2022

AKSD	01	//	CUAS	01	Homologuée
------	----	----	------	----	------------

« F.Féminin »

La 11^{ème} journée 06/03/2022

RCA	01	//	ACSL	00	Homologuée
TAS/F	04		REA	00	Homologuée
USDS	02		CRF	01	Homologuée
ACAH/F	11		CSDB	01	Homologuée
ANAC	06		AESM	01	Homologuée

L'équipe ASJDB : Exempt.

« Fut - Sal »

La 11^{ème} journée du 18-19/02/2022

AMNS	00	//	ANIS	05	Homologuée
ABH	02		ATA	03	Homologuée
ABAN	04		AJDN	05	Homologuée
ASEQ	06		AESL	07	Homologuée

L'équipe ANAF : Exempt.

ACM // ADQA

Vu le rapport de l'arbitre attestant que le match n'a pas eu lieu à cause de l'absence de service d'ordre à l'heure du coup d'envoi.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club ACM enregistrant 3 buts contre et 0 but pour plus une amende de 1.000 Dh, tandis que l'équipe ADQA enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

2) Mutation :

Date	Bordereaux	Nom joueur	CIN/Licence	Catégorie	Club Quitté	Club Nouveau
07/03/2022	2172022	Mohamed Amine EL ABBABI	300696	Benjamin	AAMF	AMF
07/03/2022	2292022	Younes AITRI	304229	Pr,Minime	CMSSM	WAC
07/03/2022	2182022	Oussama SOUFILA	269474	Pr,Minime	CMSSM	WAC

La séance est levée à 17H00.

Secrétaire de la CRSR&Q


MOHAMED ABADI



Le Président de la CRSR&Q


Mohamed QUERQOURI